



PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil régional normal :

N° NV559 - 09 FÉVRIER 2016

SOMMAIRE

Agence régionale de santé (ARS)

201635-0029 - Avis rendu par la commission de sélection conjointe d'appel à projet social ou médico-social réunie le 4 février 2016



PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE

Acte n° 201635-0029

Signé le jeudi 04 février 2016

Agence régionale de santé (ARS)

Avis rendu par la commission de sélection conjointe d'appel à projet social ou
médico-social réunie le 4 février 2016

**Avis rendu par la commission de sélection conjointe
d'appel à projet social ou médico-social réunie le 4 février 2016**

Objet :

Avis d'appel à projet publié aux RAA le 22 juin 2015

La commission de sélection a établi le classement suivant :

Classement proposé	Candidat
1 ^{er}	France Horizon
2 ^{ème}	Korian
3 ^{ème}	EHPAD public La chocolatière
4 ^{ème}	Dolcéa
5 ^{ème}	SSD la coupole
6 ^{ème}	Vivalto Vie
7 ^{ème}	M2P investissement et KPND Investissement

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui, le cas échéant, sera prise conjointement par le Président du Conseil départemental de la Seine-et-Marne et le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France.

Paris, le 04/02/2016

Le Coprésident de la commission
auprès de l'Agence Régionale de Santé
d'Ile-de-France

La Co-présidente de la commission
auprès du Département de la Seine-et-Marne

SIGNE

SIGNE

Marc BOURQUIN

Laurence PICARD